

RAPPORT AU BUREAU DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 19 décembre 2024

PRÉSENTATION DU BUDGET

ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

I. Dépenses de fonctionnement

Au budget primitif 2025, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 71,076 millions d'euros.

Elles intègrent les coûts de fonctionnement liés à l'intégration dans le réseau de trois nouveaux ouvrages sous maîtrise d'ouvrage départementale livrés en 2024 pour les JOP :

- le bassin des Hanots d'une capacité de 21 500 m³ ;
- le bassin du ru St Baubille à Gagny d'une capacité de 30 000 m³ ;
- un réseau d'eaux usées et ses branchements rue Carnot à Gagny.

De plus, deux nouveaux ouvrages JOP sous maîtrise d'ouvrage du SIAAP et maîtrise d'oeuvre du Département ont également été mis en service, la vanne Thomoux et les trois sites de gestion du siphon sous la marne.

Hors stratégie financière, les dépenses s'élèvent à 27,648 millions d'euros, en baisse de 0,646 million d'euros soit -2,3 % par rapport au budget primitif précédent.

Elles se ventilent de la manière suivante :

1. Gestion du réseau d'assainissement et des écoulements : 12,237 millions d'euros. Il s'agit des crédits dédiés :

- à l'entretien du réseau pour 5,488 millions d'euros (dont 4,571 millions d'euros pour le curage, 0,559 million d'euros pour la maçonnerie, 0,180 million d'euros pour la mise en conformité des branchements, 0,178 million d'euros pour les espaces verts),
- aux dépenses effectuées pour le compte du SIAAP et des Communes (2,441 millions d'euros),
- à l'hydrologie et aux participations aux Grands Lacs de Seine et à la MGP lié au non renouvellement de la convention Fesneau pour 2,091 millions d'euros,
- aux frais de fonctionnement du système de gestion automatisée à hauteur de 2,062 millions d'euros,
- à la radio pour 0,155 million d'euros.

2. Bâtiments, équipements et moyens généraux : 1,471 million d'euros.

3. Ressources humaines : 13,939 millions d'euros, en reconduction par rapport au budget 2024.

4. Finances et assainissement : 43,429 millions d'euros tous mouvements confondus.

Les mouvements d'ordre recouvrent :

- les amortissements pour 25,936 millions d'euros,
- l'autofinancement complémentaire pour 10,167 millions d'euros, en quasi stabilité par rapport au budget primitif 2024.

Les mouvements réels comprennent essentiellement :

- les intérêts de la dette à hauteur de 4,366 millions d'euros,
- la reconduction de la contribution du budget annexe au budget principal pour 0,891 million d'euros,
- les actions en faveur de l'optimisation de la consommation d'eau par les ménages, d'un montant de 0,700 million d'euros,
- la rémunération du concessionnaire pour la perception de la redevance, soit 0,658 million d'euros,
- les autres charges financières pour 0,710 million d'euros (dont des indemnités pour 0,310 million d'euros, des annulations de titres sur exercices antérieurs pour 0,200 million d'euros, des intérêts moratoires et pénalités de marchés pour 0,100 million d'euros et des créances admises en non valeur pour 0,100 million d'euros.)

II. Recettes de fonctionnement

Elles se ventilent entre les programmes suivants :

1. Stratégie budgétaire et financière : 63,079 millions d'euros

Ces recettes comprennent :

- la redevance d'assainissement : 54,288 millions d'euros, tenant compte d'une augmentation de 2 % du taux en référence avec le taux d'inflation estimé. La hausse du prix par m³ sera de 0,0127 centime, soit un impact de 1,5 € par an pour une famille type de 2,5 personnes et une consommation moyenne de 120 m³/an,
- les mouvements d'ordre : 7,597 millions d'euros correspondant à la quote-part des subventions d'investissement qui figure également en dépenses d'investissement,
- la contribution du Département pour le financement des eaux pluviales : 0,900 million d'euros, à laquelle s'ajoute 0,292 million d'euros de refacturation de prestations entre les deux budgets.

2. Gestion du réseau d'assainissement et des écoulements : 7,890 millions d'euros

Ces recettes comprennent :

- les remboursements pour l'entretien du réseau SIAAP et des stations communales pour 5,015 millions d'euros,
- la perception de la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) à hauteur de 1,900 million d'euros,
- la redevance au titre du passage des fibres optiques dans les réseaux d'assainissement pour 0,700 million d'euros,

- les autres produits (assistance technique aux rejets non domestiques, conformités, pollutions, autres subventions d'exploitation) pour 0,275 million d'euros.

3. Bâtiments équipements, moyens généraux : 0,065 million d'euros

Ces recettes correspondent aux activités du Centre de formation et d'entraînement en égout.

BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

COMPARAISON DES CRÉDITS INSCRITS AU BUDGET PRIMITIF 2024 ET AU PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2025

En millions d'euros

Libellés	BP 2024	BP 2025	Variation BP 2024/2025
Dépenses	73,164	71,076	-2,85%
Recettes	73,164	71,076	-2,85%
CHARGE NETTE	-	-	-

PRINCIPALES DÉPENSES PROPOSÉES

En millions d'euros

Libellés	BP 2024	BP 2025	Variation BP 2024/2025
• Gestion du réseau d'assainissement et des écoulements	12,391	12,237	-1,24%
• Bâtiments, équipements, moyens généraux	1,944	1,471	-24,31%
• Frais de personnel	13,929	13,939	0,08%
• Finances assainissement dont :	44,870	43,429	-3,21%
. <i>Amortissement</i>	30,020	25,936	-13,60%
. <i>Prélèvement de la section de fonctionnement</i>	10,118	10,167	0,49%
. <i>Intérêts de la dette</i>	2,430	4,366	79,68%

PRINCIPALES RECETTES PROPOSÉES

En millions d'euros

Libellés	BP 2024	BP 2025	Variation BP 2024/2025
• Participation du budget principal	0,900	0,900	0,00%
• Redevance d'assainissement	53,176	54,288	2,09%
• Remboursement du SIAAP et des Communes	6,800	5,015	-26,24%
• Quote-part des subventions d'investissement	9,000	7,597	-15,58%
• Perception PFAC	1,900	1,900	0,00 %

BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

Investissement

I. Dépenses d'investissement

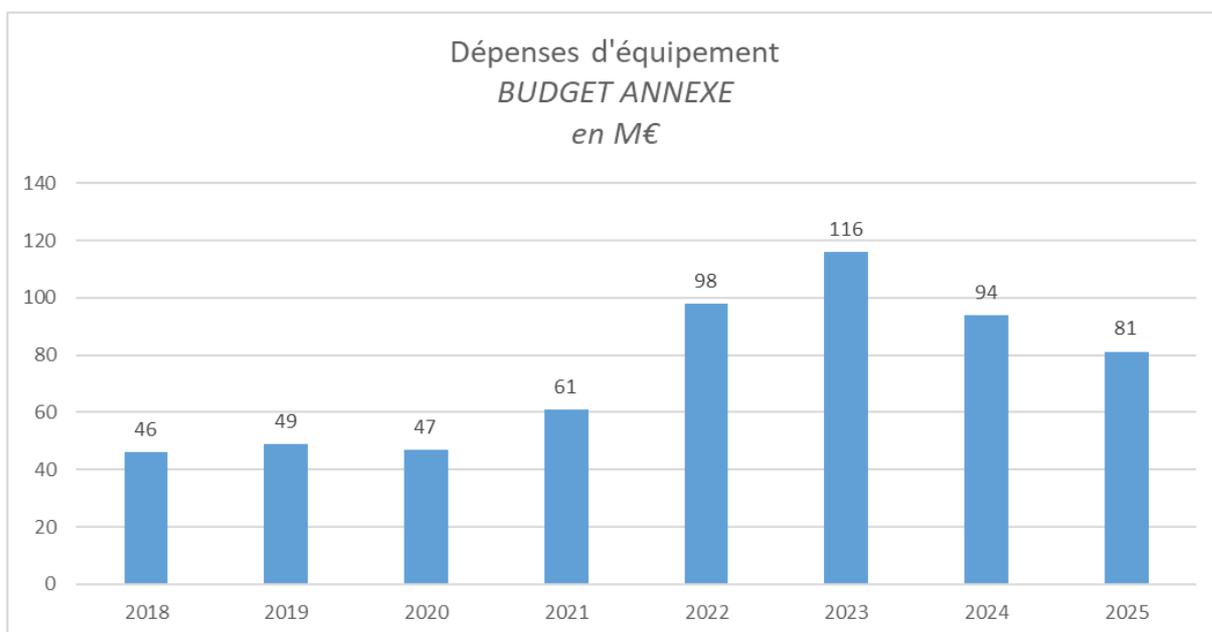
Les dépenses d'investissement du budget annexe restent élevées sur plusieurs années et notamment en 2025 du fait des travaux de gestion patrimoniale à mener sur les 700 km de réseaux gérés par la direction de l'eau et de l'assainissement.

Les crédits proposés en investissement au budget primitif 2025 s'élèvent à 103,300 millions d'euros. Ils se répartissent comme suit :

A. Le financement des opérations passées : 8,499 millions d'euros au titre du remboursement en capital.

B. Les propositions d'activités 2024 : un budget de 81,253 millions d'euros est proposé.

Après un fort niveau d'investissement, l'effort se poursuit en 2025 à un niveau supérieur à celui de 2021.



En grandes masses, les propositions dans les différents secteurs d'interventions se déclinent de la façon suivante :

1. Action Développement du patrimoine d'assainissement : 32,550 millions d'euros pour :

Les bassins prioritaires : 10,300 millions d'euros. S'inscrivant dans le cadre du Plan d'investissement Bassins (PIB), ces dépenses sont principalement affectées aux ouvrages suivants :

- le bassin Maurice Audin à Clichy-sous-Bois pour 9,000 millions d'euros,

- le bassin La Molette à Dugny pour 0,800 million d'euros,
- le bassin des trèfles à Sevran pour 0,200 million d'euros.

La construction du réseau : 22,250 millions d'euros recouvrant:

- les travaux d'exploitation pour 8,500 millions d'euros,
- les études, la création et la mise en conformité des branchements pour 6,400 millions d'euros,
- la construction d'un nouveau collecteur d'eaux usées sis rue Joffre à Epinay-sur-Seine pour 6,000 millions d'euros,
- la découverte de la Vieille Mer pour 1,000 million d'euros,
- le collecteur sis rue Johannes à Gagny pour 0,200 million d'euros,
- les études et travaux du collecteur du Grand Paris Grand Est à Neuilly-Plaisance pour 0,150 million d'euros.

2. Action Gestion du réseau d'assainissement et des écoulements : 44,836 millions d'euros répondant aux programmes suivants :

Les réhabilitations à hauteur de 35,040 millions d'euros, dont :

- les travaux de rénovation du réseau visitable pour 11,200 millions d'euros,
- les travaux de rénovation du réseau non visitable pour 4,000 millions d'euros,
- les réhabilitations individualisées sur les communes d'Aubervilliers (4,800 millions d'euros), Bondy (4,500 millions d'euros), Montreuil (4,000 millions d'euros), Noisy-le-Sec (2,500 millions d'euros), Coubron/Montfermeil (2,000 millions d'euros), Villemomble (0,300 million d'euros) et Rosny-sous-Bois (0,150 million d'euros), soit 18,250 millions d'euros au total,
- les travaux préparatoires et la coordination pour 1,000 million d'euros,
- la connaissance du réseau et la cartographie pour 0,590 million d'euros.

La gestion automatisée du réseau d'assainissement pour 4,621 millions d'euros, en hausse par rapport à 2024 du fait de la rénovation complète de la station de Gournay-sur-Marne et des études de conception de la station de la Molette à Dugny.

L'accompagnement des opérations de transport suivantes pour 2,400 millions d'euros avec notamment les opérations du T1 val de Fontenay, du T11 et du T8.

L'hydrologie pour 2,280 millions d'euros, dont le projet « eau » dans l'espace public pour 1,500 million d'euros,

Les études pour 0,400 million d'euros,

Les travaux d'espaces verts pour 0,095 million d'euros.

3. Action Bâtiments, équipements et moyens généraux: 3,767 millions d'euros liés à des dépenses de bâtiment et équipements (1,585 million d'euros), aux travaux pour les remises (1,500 million d'euros), aux véhicules (0,500 million d'euros) et à l'informatique (0,182 million d'euros).

C. Les mouvements d'ordre

Un budget de 13,547 millions d'euros correspond à l'amortissement des subventions d'investissement (7,597 millions d'euros), aux opérations patrimoniales (5,950 millions d'euros).

II. Recettes d'investissement

En parallèle, les recettes se ventilent de la façon suivante :

A. Les recettes liées à l'activité du budget annexe

1. Action Développement du patrimoine et assainissement : 11,627 millions d'euros provenant principalement de la perception:

- d'une subvention pour le bassin Ru Saint Baudile à Gagny pour 5,119 millions d'euros,
- d'une subvention pour le bassin de la Fontaine des Hanots à Montreuil pour 3,651 millions d'euros,
- d'une subvention pour le collecteur sis rue Joffre à Épinay-sur-Seine pour 1,080 million d'euros,
- du remboursement des créations de branchements effectués pour 1,000 million d'euros.

2. Action Gestion du réseau d'assainissement et des écoulements: 9,109 millions d'euros prévus provenant :

- de subventions pour les réhabilitations de collecteurs visitables pour 3,000 millions d'euros,
- de subventions pour les réhabilitations de canalisations non visitables pour 1,245 million d'euros,
- de subventions individualisées pour les opérations sises Jules Guesdes à Bondy (0,500 million d'euros), Victor Hugo à Montreuil (1,180 million d'euros) et Noisy-le-Sec (0,221 million d'euros), Felix Faure (0,700 million d'euros) et Heurtault/Moutier/Colonel Fabien/Landy (0,500 million d'euros) à Aubervilliers, et Coubron / Montfermeil (0,200 million d'euros), soit 3,301 millions d'euros au total.
- de subventions et remboursements divers pour des projets de transport pour 1,500 million d'euros.
- de l'hydrologie pour 0,060 million d'euros.

B. Les recettes correspondantes aux mouvements d'ordre

Elles s'élèvent à 42,054 millions d'euros et proviennent :

- des amortissements et opérations patrimoniales (31,886 millions d'euros),
- de l'autofinancement (10,167 millions d'euros).

C. La dette

Le recours à l'emprunt s'élève à 40,509 millions d'euros dont 2,000 millions d'euros de prêts de l'AESN à taux 0.

Dans ce cadre, l'encours de dette prévu pour fin 2025 s'établirait à 164,276 millions d'euros et la capacité de désendettement à **5,76 années**.

BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

Investissement

en millions d'euros

Dépenses	BP 2024	BP 2025
TOTAL crédits inscrits (sur AP de l'année, AP antérieures, enveloppes annuelles)	122,127	103,300

PRINCIPALES ACTIONS PROPOSÉES

en millions d'euros

Libellés	BP 2024	BP 2025
• Développement du patrimoine d'assainissement	48,060	32,550
• Gestion du réseau d'assainissement et des écoulements	42,032	44,836
• Bâtiments, équipements, moyens généraux	3,685	3,767
• Finances assainissement dont :	28,350	22,147
. Remboursement d'emprunt	6,900	8,499
. Quote-part de subvention d'investissement	9,000	7,597
. Annulation recettes d'investissement sur exercices antérieurs	0,100	0,100
. Opérations patrimoniales (intégration avances et frais études)	12,350	5,950

BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

Investissement

en millions d'euros

Recettes	BP 2024	BP 2025
TOTAL crédits inscrits (sur AP de l'année, AP antérieures, enveloppes annuelles)	122,127	103,300

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE FINANCEMENT DES ACTIONS PROPOSÉES

en millions d'euros

Libellés	BP 2024	BP 2025
• Développement du patrimoine d'assainissement dont :	18,937	11,627
Bassins	7,150	8,770
Construction du réseau	11,787	2,857
• Gestion du réseau d'assainissement et des écoulements	5,397	9,109
• Finances assainissement dont :	97,793	82,562
. Prélèvement de la section de fonctionnement	10,118	10,167
. Amortissements et opérations patrimoniales	42,370	31,886
. Prêt AESN	1,500	2,000
. Autres emprunts	43,805	38,509

Le vice-président du Conseil départemental,

Daniel Guiraud